

Néanmoins, dans l'atmosphère chargée qui entourait les relations Est-Ouest, les relations bilatérales du Canada avec l'URSS et d'autres pays du bloc de l'Europe de l'Est ont connu des reculs. Elles ont été assombries notamment par le refus soviétique d'adoucir les effets de plusieurs causes d'irritation en reconnaissant, par exemple, le bien fondé des réclamations canadiennes découlant de la tragédie de la KAL, ou en faisant preuve d'ouverture d'esprit en matière de réunion des familles et de droits de la personne.

La situation en Pologne est aussi demeurée un objet de préoccupation. Après la levée de la loi martiale en juillet 1983, le gouvernement polonais a introduit des mesures qui, en réalité, le dotait de pouvoirs équivalant à ceux que confère la loi martiale. Le principe des sanctions imposées par l'OTAN en 1982 a donc été maintenu. Mais en réponse à d'autres mesures des autorités polonaises qui visaient à modérer le régime répressif, telle une amnistie générale, les gouvernements des pays membres de l'OTAN ont supprimé certaines des sanctions bilatérales. En outre, les créanciers de la Pologne ont entamé des négociations sur le réaménagement de la dette extérieure massive du pays.

Durant toute l'année, le Canada a profité de l'occasion que lui donnaient ses consultations avec divers pays d'Europe de l'Est pour soulever la question des droits de la personne et celle des familles qui séparent des frontières politiques. Des représentations officielles ont été faites à l'Union soviétique, à la Tchécoslovaquie, à la Pologne, à la République démocratique allemande, à la Hongrie, à la Roumanie et à la Bulgarie au nom d'environ 272 personnes qui cherchent à rejoindre des proches parents au Canada. En vertu des mesures du Mouvement polonais de réunion des familles qui prévoient des critères d'immigration plus souples, environ 1 500 personnes ont quitté la Pologne pour retrouver en permanence des membres de leur famille au Canada. En outre, 207 détenus politiques polonais et les personnes à leur charge ont été réinstallés au Canada en vertu de dispositions législatives spéciales visant les prisonniers politiques et les personnes opprimées.

Conscient du rôle que cela peut jouer aussi en vue d'une réduction des tensions Est-Ouest, le Canada a maintenu ses liens commerciaux et autres avec des pays d'Europe de l'Est dans des secteurs qui présentent pour lui des avantages. Après une reprise des négociations qui étaient suspendues à la suite de la catastrophe de la KAL, le Canada a conclu un mémorandum d'accord avec l'URSS concernant des services destinés aux vols d'Aéroflot en transit à Gander. Plusieurs années de négociations ont trouvé leur aboutissement en avril 1984 avec la conclusion d'un nouvel accord de pêche entre l'URSS et le Canada, qui renforçait les dispositions de préservation des stocks au delà de la zone économique de 200 milles du Canada et par lequel les Soviétiques s'engageaient pour la première fois à acheter des produits canadiens de la pêche. Les négociations sur un programme d'échanges dans le cadre de la collaboration dans l'Arctique se sont poursuivies.

Des difficultés économiques persistantes et graves ont déclenché une application énergique des programmes de restriction des importations que la plupart des pays d'Europe de l'Est ont établis afin de réduire leur dette envers l'Ouest. Les exportations canadiennes vers l'Europe de l'Est ont baissé de 18 p. 100 en 1983, passant de 2,5 à 2,1 milliards de dollars, tandis que les importations augmentaient faiblement pour

atteindre 250 millions de dollars, comparativement à 241 millions l'année précédente.

Bien que la République démocratique allemande, la Yougoslavie et la Pologne soient d'importants clients du Canada, la plus grande partie de notre commerce en Europe de l'Est se fait avec l'Union soviétique, qui se classe au quatrième rang parmi les grands partenaires commerciaux du Canada. Environ 30 p. 100 de toutes les exportations canadiennes de céréales ont été à destination de l'Union soviétique en 1983. Près de 90 p. 100 de nos exportations destinées à l'Europe de l'Est ont consisté en céréales, mais plusieurs centaines de sociétés canadiennes ont trouvé des débouchés pour des produits comme les machines agricoles, l'équipement destiné à l'industrie du gaz et du pétrole, les avions, les véhicules automobiles, le matériel destiné à l'industrie des pâtes et papier et autre outillage industriel. En outre, la construction de deux stations CANDU qui a commencé en Roumanie en 1983 devrait amener d'importantes ventes de matériel connexe.

Le Canada a participé à six foires commerciales, en Bulgarie, en Yougoslavie, en République démocratique allemande, en Roumanie, en Tchécoslovaquie, et en Hongrie. Il y a eu de nombreuses missions commerciales organisées de part et d'autre et composées de gens d'affaires et de fonctionnaires représentant une vaste gamme d'activités. Les sociétés canadiennes qui recherchent des débouchés pour leurs exportations en Europe de l'Est ont eu davantage recours au PDME.

Le Canada a eu des consultations commerciales bilatérales avec la Roumanie et la Tchécoslovaquie et, en mai 1983, le ministre d'État au Commerce international était à la tête d'une délégation de représentants officiels et de gens d'affaires canadiens qui s'est rendue en Union soviétique pour la première réunion de la Commission mixte Canada - URSS tenue depuis 1978. La visite au Canada du ministre soviétique de la Construction des tracteurs et des machines agricoles a remarquablement contribué à l'expansion de notre commerce de machines et d'outillage agricoles avec l'Union soviétique. En septembre 1983, une délégation de la Commission canadienne du blé est allée en République démocratique allemande, alors qu'ont été signés un accord triennal sur les céréales de même qu'un accord prévoyant l'échange du traitement de la nation la plus favorisée.

Les échanges compensés, qui consistent à troquer les marchandises et services importés pour des biens produits localement, ont continué d'avoir beaucoup d'importance dans les échanges commerciaux entre l'Est et l'Ouest. Le ministère et l'Association des exportateurs canadiens ont travaillé ensemble à familiariser les exportateurs canadiens avec cette pratique commerciale.

Les programmes universitaires, culturels et sportifs ont été aussi un important élément des relations du Canada avec l'Europe de l'Est. Pendant l'année, un certain nombre d'artistes et d'expositions artistiques ont fait une tournée dans la région, et le Canada a remporté certains succès dans les compétitions des Jeux olympiques d'hiver à Sarajevo. On a entrepris une révision des accords culturels avec des pays de l'Europe de l'Est et on est entré en négociations pour instituer un programme d'échanges universitaires avec la Roumanie.

En septembre 1983, le ministre d'État aux Relations extérieures a assisté à la séance de clôture de la réunion de Madrid de la CSCE. Le Canada s'est engagé à l'égard du pro-